



CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE FRANCOPHONE DU NORD-OUEST

3^e réunion régulière publique

2021-2022

Procès-verbal de la 3^e réunion régulière publique du Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Ouest. La réunion s'est tenue le 13 octobre par Zoom via « Facebook Live » à compter de 19h00.

Présences :

Conseillères et conseillers :

Marie-Ève Rousseau, sous-district 1
Robert Levesque, sous-district 2
Francine Cyr, sous-district 3
Andrée Beaulieu-Sirois, sous-district 4
Hélène Laplante, sous-district 5
Steeve Savoie, sous-district 6
Tania Godbout-Côté, sous-district 7
Amélie Gautreau, élève conseillère

Directeur général :

Luc Caron

Adjointe de direction :

Denise Laplante

Absences : Julie Poulin, coordonnatrice des relations stratégiques

1. Ouverture de la réunion - Bienvenue

Madame Francine Cyr souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux gens du public qui nous écoute sur « Facebook live ».

2. Points récurrents

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition #2021-10-01 :

Madame Marie-Ève Rousseau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Madame Hélène Laplante appuie. ADOPTÉE.

3. Liens

3.1 Présentation – Survol de la gouvernance scolaire et le rôle du CÉD dans un contexte francophone minoritaire

Madame Chantal Ouellette fait une présentation portant sur la gouvernance scolaire et le rôle du CÉD dans un contexte francophone minoritaire. La présentation de Madame Ouellette est déposée dans le TEAMS du CÉD.

4. Points récurrents (suite)

4.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière publique du 8 septembre 2021

Proposition #2021-10-02 :

Madame Andrée Beaulieu-Sirois propose l'adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021 tel que présenté. Monsieur Robert Levesque appuie. ADOPTÉE.

4.1.1 Suivi au procès-verbal de la réunion publique du 8 septembre 2021

Les suivis reviennent dans le rapport de la direction générale.

4.2 Correspondance

Il n'y a aucune correspondance pour ce mois-ci.

4.2.1 Suivi à la correspondance

Aucun.

4.3 Comité – Politiques de gouverne

Il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis la dernière réunion.

5. Limites de la direction générale

5.1 Rapport de la direction générale

5.1.1 Mise à jour – dossiers

5.1.1.1 Situation – COVID 19

Je désire souligner le travail de l'équipe gestion depuis la rentrée. Présentement, c'est du travail 7 jours sur 7, soirs et fins de semaine, et ces gens sont toujours là. Merci du fond du cœur à toute l'équipe. Dans notre équipe, nous avons une personne référence, soit Madame Martine Mercure-Dumont, directrice des service administratifs et financiers. Cette dernière travaille à temps plein dans la gestion du dossier de la COVID. Donc, afin de l'appuyer dans ses autres tâches, nous avons été chercher du renfort en embauchant Monsieur Yvan Guerette pour faire la gestion des dossiers administratifs. Ce dernier sera avec nous pour une période indéterminée. Nous le remercions d'avoir accepté de nous prêter main forte.

Nous comptons à l'heure actuelle, des éclosions dans 11 écoles sur 18 depuis le début de la rentrée scolaire. Il y a 43 cas depuis la rentrée versus 15 cas pour toute l'année 20-21.

Notre travail sur l'utilisation du numérique a été mis à profit avec l'ensemble de ces écoles. Tout dépendant de la situation et les défis organisationnelles (tels que manque de suppléance), nous nous sommes retrouvés avec des groupes en enseignement à distance ou littéralement des écoles au complet en mode virtuel. Chapeau à tous les employés qui ont su s'adapter face à toutes les

situations vécues. Et un merci spécial à nos parents qui ont su nous appuyer dans ces temps difficiles.

Cette semaine, nous effectuons la transition vers nouveau modèle de gestion COVID dans les écoles, soit la distribution des tests rapides aux élèves. Ce programme vise à permettre aux élèves qui n'ont pas le diagnostic de la COVID-19, de continuer leurs apprentissages et leurs expériences éducatives à l'école, même s'ils ont été en contact étroit avec le virus. L'objectif ultime est de permettre aux élèves de vivre autant que possible une année scolaire normale malgré la pandémie.

Progressivement et à compter de cette semaine, certains élèves non vaccinés qui sont considérés comme des contacts étroits d'un cas confirmé de COVID-19, recevront une quantité de tests de dépistage rapide pour couvrir une période de 5 à 15 jours, en fonction de la dernière date du dernier contact au cas confirmé, ainsi que des instructions.

Les districts prendront les dispositions nécessaires pour distribuer les trousse de tests à toutes les personnes non vaccinées et identifiées comme un contact étroit.

Les élèves non vaccinés devront s'auto-isoler pendant une période d'au moins une journée afin de coordonner la distribution des tests ou selon les recommandations de la Santé publique. Il est recommandé aux parents de tester leur enfant dès qu'ils reçoivent les tests puis d'effectuer un second test le matin suivant. Ce même jour, l'élève peut retourner à l'école s'il obtient un résultat négatif à ses deux tests. Les tests doivent s'effectuer sous la supervision parentale ou d'un tuteur légal.

Les élèves pourront retourner à l'école dès qu'ils auront présenté deux résultats consécutifs de tests négatifs rangés dans un sac ou un contenant et qu'ils ne présenteront aucun symptôme. Il n'est pas nécessaire de présenter les résultats des tests négatifs pour prendre l'autobus. À son arrivée à l'école, l'élève montrera ses résultats de test à une personne désignée. Les écoles n'enregistreront pas les résultats des tests des élèves.

Les tests se poursuivront jusqu'à la fin de la période déterminée par la Santé publique. Les parents seront informés par une lettre spécifique à chaque groupe contact et les élèves continueront à fréquenter l'école.

Les élèves vaccinés qui ne présentent aucun symptôme, peuvent continuer à participer aux activités parascolaires comme ils le font habituellement. Les élèves âgés de 12 ans et plus non vaccinés ne peuvent pas participer aux activités parascolaires et intra muraux même s'ils obtiennent des tests négatifs. À cet effet, j'invite les gens à se référer au plan « Écoles saines et sécuritaires » pour plus de détails.

Les élèves âgés de moins de 12 ans peuvent participer à des activités parascolaires ou intra muraux, à l'intérieur ou à l'extérieur à moins d'avis contraire de la Santé publique en vigueur telle que la mesure coupe-circuit qui touche notre région présentement.

Toute personne présentant un résultat positif ou un symptôme de la COVID-19 est priée de rester à la maison, faire une demande en ligne pour un test PCR et suivre les directives.

Je sais que c'est beaucoup d'informations et que ça peut paraître très complexe. Voilà pourquoi j'encourage les parents à consulter régulièrement leurs courriels ou de suivre notre page Facebook pour avoir l'information à jour. Merci à l'avance pour votre collaboration afin d'assurer une transition harmonieuse vers cette nouvelle façon de faire.

5.1.1.2 Ressources humaines – situation actuelle

La suppléance est toujours un défi, surtout au niveau des assistantes en éducation. Nous avons des manques à chaque jour avec ce groupe d'employés. Nous avons fait des assouplissements pour faire de la suppléance (élimination tests français et math). Nous avons des défis également au niveau du transport scolaire dû au manque de suppléants. On tente de trouver d'autres solutions ou alternatives pour réduire la pression sur ce secteur. Il faudra prévoir un temps de discussion avec vous à cet effet car certaines pistes peuvent venir influencer votre politique de gouverne sur le transport scolaire.

À partir du 19 novembre, nous prévoyons avoir un gros défi au niveau de la suppléance. Présentement, nous avons 50 suppléants non vaccinés adéquatement (toutes catégories confondues).

Pour les employés permanents, nous avons environ 107 employés non vaccinés adéquatement. Nous prévoyons un défi probable à partir du 19 novembre également.

Au niveau de la grève SFCP, nous avons une période de grâce pendant coupe circuit. Le dossier est à suivre.

Proposition #2021-10-03

Madame Marie-Ève Rousseau propose que le CÉD ait une rencontre avec le sous-ministre, Marcel Lavoie, afin de discuter des différents enjeux présentés par le directeur général. Madame Andrée Beaulieu-Sirois appuie. ADOPTÉE.

5.1.1.3 Finances – Budget 21-22

Le fichier du rapport financier est déposé dans le TEAMS du CÉD.

5.1.1.4 Bonne nouvelle

Malgré toutes les distractions, plein de beaux projets éducatifs se vivent dans nos écoles. Les initiatives de notre plan éducatif avancent. Ex : Littératie 3^e – formation avance bien, trousse en développement pour appuyer nos enseignants. Engagement de notre personnel est phénoménal. Clin d’œil spécial à nos directions d’écoles qui font toute qu’un travail dans ces temps hors de l’ordinaire.

6. Fins

6.1 Rapport de représentation de la présidente

Le rapport de la présidente a été déposé dans le TEAMS du CÉD.

6.1.1 Suivi au rapport de représentation

Aucun.

6.2 Rapport de l’élève conseillère

L’élève conseillère n’a pas de rapport à présenter.

6.3 Rapport des conseiller(ère)s

Madame Francine Cyr souligne le travail exceptionnel et ingénieux de tous les CPAÉ des écoles du district.

Madame Marie-Ève Rousseau félicite les deux écoles du Haut-Madawaska ainsi que la communauté qui font un excellent travail dans le dossier de l'immigration. Elle souligne également le projet de la semaine de 4 jours qui ne peut malheureusement pas se faire présentement à cause de la pandémie, mais il se passe tout de même de belles activités pour les élèves dans les écoles en lien avec ce projet.

Monsieur Robert Levesque mentionne qu'il a participé à deux rencontres de CPAÉ lors desquelles les membres ont procédé aux élections des exécutifs et ont eu la chance de discuter du rôle du CPAÉ et de poser des questions à la direction d'école.

Madame Andrée Beaulieu-Sirois mentionne qu'elle a participé à la rencontre du CPAÉ de l'école EGR. Elle nous fait part que l'école EGR offre dorénavant le service de cafétéria. Ce service n'était plus disponible depuis un certain temps à cette école. Donc, un gros positif pour cette école!

Madame Hélène Laplante participera aux rencontres des CPAÉ dans les prochaines semaines. Elle remercie tous les membres du personnel des écoles pour leur travail exceptionnel.

Monsieur Steeve Savoie n'a pu participer à la réunion du CPAÉ mais toutefois, il remercie sincèrement tous les membres du personnel pour le travail exceptionnel dans la situation actuelle durant les dernières semaines dans la région du Restigouche-Ouest.

Madame Tania Godbout-Côté mentionne que les réunions des CPAÉ auront lieu prochainement. Elle souligne le travail des parents qui mettent les efforts pour voir à l'apprentissage de leurs enfants qui sont en apprentissage virtuel.

6.4 FCÉNB

Monsieur Robert Levesque révisé le sommaire du développement des dossiers en cours de réalisation de la FCÉNB. Le document de la FCÉNB a été déposé dans le TEAMS du CÉD.

6.5 FNCSF

Monsieur Robert Levesque mentionne que le Congrès de la FNCSF aura lieu du 28 au 31 octobre 2021. Il révisé les grandes lignes du Congrès. L'information pertinente a été envoyé par courriel aux membres.

6.5.1 Rappel/inscription Congrès et AGA – date limite 15 octobre 2021

7. Processus de gouverne

7.1 Plan éducatif 2021-2024

Monsieur Luc Caron présente le plan éducatif 2021-2024. La présentation sera déposée dans le TEAMS du CÉD.

7.2 Poste vacant – sous-district 8

Monsieur Luc Caron mentionne que nous avons toujours un poste vacant au sous-district 8. Il suggère de faire des contacts auprès de parents qui seraient possiblement intéressés et même auprès des directions des écoles concernées afin de leur demander des suggestions de noms potentiels.

8. Bilan

8.1 Autoévaluation de la réunion – sondage

Les membres sont priés de bien vouloir répondre au sondage en ligne.

8.2 Sujets à l'horizon

- Rencontre avec le sous-ministre, Marcel Lavoie
- Présentation des différents secteurs – pour novembre, Madame Louise Morin, directrice exécutive à l'apprentissage.

9. **Levée de la réunion**

Confirmé à la réunion du : _____ 10 novembre 2021 _____



Secrétaire du Conseil d'éducation



Présidente du Conseil d'éducation